



# HEBDO

## EAUX RÉSIDUAIRES URBAINES : LE PARLEMENT EUROPÉEN ADOPTE SA POSITION SUR LA DIRECTIVE EN PLÉNIÈRE

Ce sont 420 députés du Parlement européen sur 566 qui ont voté en faveur de la proposition de révision de directive sur le traitement des eaux résiduaires urbaines (Deru). La Commission européenne avait en effet décidé de faire évoluer ce texte datant de 1991 et avait dévoilé ses propositions de modifications le 26 octobre 2022. Et le 20 septembre dernier, c'était au tour de la commission environnement du Parlement de se prononcer et d'apporter sa contribution au texte.

La version qui en a résulté avait suscité un accueil mitigé des associations. Ainsi, Surfrider Foundation et European Environmental Bureau (BEE) avaient salué certaines avancées comme la prise en compte de la perte dans l'environnement des biomédias, des dispositifs en plastique utilisés pour le traitement des stations d'épuration et déploré différents affaiblissements des normes. Un sentiment qui persiste donc aujourd'hui. « *Nous restons avec un sentiment doux-amer, regrette Lucille Labayle, responsable de la politique de la qualité de l'eau et de la santé de Surfrider Foundation Europe. Le Parlement a manqué l'occasion de rehausser les ambitions du texte afin d'accélérer notre transition vers la réalisation de la vision de l'UE en matière de pollution zéro à l'horizon 2050.* »

Reste désormais au Conseil européen à se prononcer avant l'ouverture des négociations en trilogue.

<https://www.actu-environnement.com/ae/news/directive-traitement-eaux-residuaires-urbaines-parlement-europeen-vote-pleniere-42690.php4>